

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE CHARLEVOIX**

Séance générale du 4 août 2016

MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DES-MONTS

Ajournement de la séance générale du Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts du 1^{er} août 2016, tenue au lieu et heure ordinaire des sessions de ce Conseil. Légalement tenue ce 4 août 2016 à 19 heures suite à un avis de convocation expédié à tous les membres du conseil absents de la séance générale du 1^{er} août 2016.

Présent (s) : Madame Marie-Claude Gilbert, Conseillère
Monsieur Alexandre Girard, Conseiller
Madame Nicole Boudreault Côté, Conseillère
Madame Isabelle Vézina, Conseillère
Monsieur Joseph-Louis Girard, Conseiller

Absente (s) : Madame Donatha Lajoie, Conseillère

Formant quorum, sous la présidence de son Honneur la Mairesse Madame Mélissa Girard, il a été adopté ce qui suit :

Constatation de la signification de l'avis de convocation à tous les membres absents du conseil municipal lors de la séance du conseil du 1^{er} août. Les membres absents ont bien confirmés par écrit avoir bel et bien reçu l'avis de convocation en bonne et due forme le 2 août 2016.

1 – MOMENTS DE RÉFLEXION

Madame Mélissa Girard, Mairesse invite l'assemblée à un moment de réflexion.

2 - CONSTATATION DU QUORUM

La mairesse constate la présence de cinq (5) Conseillères et Conseillers, donc il y a quorum.

3 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Moment de réflexion;
2. Constatation du quorum;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
4. Adoption du procès-verbal du 4 juillet 2016;
5. Nomination d'une mairesse suppléante;
6. Remboursement de la petite caisse;
7. Dépôt du rapport financier périodique du 1^{er} avril au 30 juin 2016;
8. Décompte progressif #1 et #2 pour la réfection de la rue du Jardin à Pavage Rolland Fortier Inc.;
9. Modification de la résolution #2016-03-3056 concernant l'engagement financier de la municipalité pour le projet de rénovation de la bibliothèque;
10. Embauche d'une 3^e monitrice pour le terrain de jeux;
11. Avis de motion modifiant le règlement #228-33 portant sur le code d'éthique et de déontologie des employés de la municipalité de Notre-Dame-des-Monts;

12. Avis de motion modifiant le règlement #228-48 sur le code d'éthique et de déontologie des élus de la municipalité de Notre-Dame-des-Monts;
13. Approbation de l'aménagement retenu par le MTMDET pour la réfection du mur de soutènement de la fabrique;
14. Inscription d'un pompier à la formation d'officier non urbain (ONU);
15. Motion de félicitations pour 15 ans d'implication au SHIC;
16. Invitation au Colloque de zone de l'ADMQ;
17. Résolution au MTMDET pour élargir la zone de 50km/heure sur le rang 2;
18. Mandat à Pagé-Leclair, société d'arpenteurs-géomètres pour l'emprise en façade du 61 rue Notre-Dame;
19. Invitation au 1^{ier} tournoi de golf de la CTAQ;
20. Réparations à effectuer sur le camion incendie;
21. Rénovation de la galerie arrière du bâtiment de la patinoire;
22. Piquetage d'un terrain de la rue du Jardin;
23. Varia;
 - a) Offre de service pour le dossier du rang Chicago Est;
 - b) Renouvellement de la carte de membre de CIHO FM;
 - c) Travaux de finition pour le terrain de soccer;
 - d) Achat de panneaux de signalisation;
 - e) Réparation à effectuer sur le camion 6 roues;
 - f) Entente entre M. Grégoire Guay et M. Jonathan Guay pour les travaux du muret au 61 rue Notre-Dame;
24. Comptes à ratifier de juillet 2016;
25. Comptes à payer de juillet 2016;
26. Salaires du mois de juillet 2016;
27. Rapport de la mairesse, des conseillers et des conseillères;
28. Période de questions allouée aux contribuables;
29. Levée de l'assemblée.

RÉSOLUTION 2016-08-3206

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Nicole Boudreault Côté et résolu à l'unanimité par les Conseillers et Conseillères présents :

D'adopter l'ordre du jour tel que lu par Madame la Mairesse et de garder l'item « Varia » ouvert jusqu'à l'item suivant.

4 – ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 JUILLET 2016

RÉSOLUTION 2016-08-3207

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marie-Claude Gilbert et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE le procès-verbal du 4 juillet 2016 soit, par la présente, adopté tel que rédigé et produit aux membres de ce Conseil.

5 – NOMINATION D'UNE MAIRESSE SUPPLÉANTE

RÉSOLUTION 2016-08-3208

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Alexandre Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE NOMMER la conseillère Isabelle Vézina à titre de mairesse suppléante pour une période de huit (8) mois et ce, débutant le 4 août 2016.

6 – REMBOURSEMENT DE LA PETITE CAISSE

RÉSOLUTION 2016-08-3209

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Joseph-Louis Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE la municipalité de Notre-Dame-des-Monts autorise le renflouement de la petite caisse au montant de 133,65\$ afin de revenir au montant initial de 200,00\$ ayant tous reçu une copie des pièces justificatives des dépenses effectuées.

7 – DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER PÉRIODIQUE DU 1^{ier} AVRIL AU 30 JUIN 2016

RÉSOLUTION 2016-08-3210

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Isabelle Vézina et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présent :

D'accepter le dépôt du rapport périodique du 1^{ier} avril au 30 juin 2016.

8 – DECOMPTE PROGRESSIF #1 ET #2 POUR LA RÉFECTION DE LA RUE DU JARDIN À PAVAGE ROLLAND FORTIER INC.

RÉSOLUTION 2016-08-3211

CONSIDÉRANT des recommandations de paiements de la firme Norda Stelo pour les travaux de réfection de la rue du Jardin par la compagnie Pavage Rolland Fortier Inc.;

CONSIDÉRANT que la recommandation de paiement du décompte progressif #1 est de 226 547,13\$ incluant les taxes applicables et celle du décompte progressif #2 de 46 948,27\$ incluant les taxes applicables;

CONSIDÉRANT que le décompte progressif #1 inclus une retenue d'exécution de 10% et un ajustement de coût de -9 339,08\$ en raison d'une diminution du coût du bitume par rapport aux prévisions en période de soumission.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Alexandre Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE PAYER les sommes de 226 547,13\$ et de 46 948,27\$ taxes incluses à la compagnie Pavage Rolland Fortier Inc. correspondant au décompte progressif #1 et #2 et d'autoriser les deux paiements.

9 – MODIFICATION DE LA RÉSOLUTION #2016-03-3056 CONCERNANT L'ENGAGEMENT FINANCIER DE LA MUNICIPALITÉ POUR LE PROJET DE RÉNOVATION DE LA BIBLIOTHÈQUE

RÉSOLUTION 2016-08-3212

CONSIDÉRANT la résolution #2016-03-3056 qui mentionne un engagement financier de 50 000\$ pour le projet de rénovation de la bibliothèque;

CONSIDÉRANT que cette résolution a été envoyée au Ministère de la Culture qui l'a refusée parce qu'elle ne couvre pas le montant minimum de 56 842,84\$ correspondant au déficit prévu au moment du dépôt de la demande;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marie-Claude Gilbert et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE RÉDIGER une nouvelle résolution mentionnant que la municipalité de Notre-Dame-des-Monts réserve un montant de 56 842,84\$ pour le projet de rénovation de la bibliothèque. Ce montant correspond au déficit calculé au moment du dépôt de la demande au Ministère de la Culture.

10 – EMBAUCHE D’UNE 3^e MONITRICE POUR LE TERRAIN DE JEUX

RÉSOLUTION 2016-08-3213

CONSIDÉRANT que la municipalité a reçu 34 inscriptions pour le terrain de jeux;

CONSIDÉRANT un ratio d’une monitrice pour 15 enfants comme un ratio à ne pas dépasser;

CONSIDÉRANT l’importance de la sécurité et de la supervision adéquate des enfants;

CONSIDÉRANT la disponibilité d’une étudiante de la municipalité prête à travailler 4 heures par jours du lundi au vendredi.

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Nicole Boudreault Côté et résolu à l’unanimité de Conseillers et des Conseillères présents :

D’EMBAUCHER Mlle Mégan Lavoie au taux horaire de 10,75\$ du 15 juillet au 19 août 2016 à raison de 4 heures par jour soit de 10h00 à 14h00. Elle accompagnera les 2 autres monitrices lorsqu’il y aura des sorties à l’extérieur de la municipalité.

**11 – AVIS DE MOTION MODIFIANT LE RÈGLEMENT #228-33
PORTANT SUR LE CODE D’ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES
EMPLOYÉS DE LA MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DES-MONTS**

RÉSOLUTION 2016-08-3214

Avis de motion a été donné pour le conseiller Alexandre Girard pour remplacer le règlement #228-33 par le règlement #228-60 sur le code d’éthique et de déontologie des employés de la municipalité de Notre-Dame-des-Monts.

**12 – AVIS DE MOTION MODIFIANT LE RÈGLEMENT #228-48
PORTANT SUR LE CODE D’ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS
DE LA MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DES-MONTS**

RÉSOLUTION 2016-08-3215

Avis de motion a été donné pour le conseiller Joseph-Louis Girard pour remplacer le règlement #228-48 par le règlement #228-61 sur le code d’éthique et de déontologie des élus de la municipalité de Notre-Dame-des-Monts.

**13 – APPROBATION DE L’AMÉNAGEMENT RETENU PAR LE MTMDET
POUR LA RÉFECTION DU MUR DE SOUTÈNEMENT DE LA FABRIQUE**

RÉSOLUTION 2016-08-3216

CONSIDÉRANT que la fabrique de Notre-Dame-des-Monts avait déposé une lettre demandant à la municipalité d’agir dans ce dossier;

CONSIDÉRANT la réception d’un plan d’aménagement pour la réfection du mur de soutènement de la fabrique préparé par le MTMDET;

CONSIDÉRANT que la municipalité sera responsable de l'entretien des végétaux qui seront installés sur le talus et que l'option 100% plantation de rosiers rugueux est celle retenue par la municipalité;

CONSIDÉRANT que le MTMDET souhaite obtenir l'approbation de la municipalité et de la fabrique de Notre-Dame-des-Monts avant de procéder à un appel d'offres pour ce contrat;

CONSIDÉRANT que l'acceptation du plan soumis permettra la réalisation des travaux à l'automne 2016;

CONSIDÉRANT que l'approbation des travaux représente une solution à coût zéro au problème du mur de soutènement qui risque de s'écrouler;

CONSIDÉRANT que la fabrique de Notre-Dame-des-Monts sera dédommée pour l'espace de stationnement qui devra être cédé au MTMDET pour permettre la réalisation du talus;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marie-Claude Gilbert et résolu à l'unanimité de Conseillers et des Conseillères présents :

D'APPROUVER le plan soumis par M. Pierre-Luc Martel, ingénieur au Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des Transports (MTMDET) afin que ce dernier puisse procéder à l'appel d'offres pour la réalisation du talus qui remplacera le mur de soutènement du stationnement de la fabrique de Notre-Dame-des-Monts.

D'ACHEMINER le plan et les informations nécessaires à M. Florent Gaudreault, président de la fabrique de Notre-Dame-des-Monts afin d'obtenir une confirmation écrite d'acceptation du plan soumis par la fabrique.

14 – INSCRIPTION D'UN POMPIER À LA FORMATION D'OFFICIER NON URBAIN (ONU)

RÉSOLUTION 2016-08-3217

CONSIDÉRANT une offre de formation pour le cours d'officier non urbain (ONU);

CONSIDÉRANT que cette formation est offerte par M. Jean-François Dubé, assistant-chef et instructeur à la Ville de Baie-Saint-Paul;

CONSIDÉRANT une formation de 90 heures et un coût de 900\$ plus les taxes applicables pour ce cours qui se tiendra en septembre 2016;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Isabelle Vézina et résolu à l'unanimité de Conseillers et des Conseillères présents :

D'INSCRIRE M. Tobie Jean à cette formation d'officier non urbain (ONU) d'une durée de 90 heures au coût de 900\$ plus les taxes applicables, de payer les frais inhérents à cette formation et d'autoriser le paiement.

15 – MOTION DE FÉLICITATIONS POUR 15 ANS D'IMPLICATION AU SHIC

RÉSOLUTION 2016-08-3218

CONSIDÉRANT que le service pour hommes impulsifs et colériques de Charlevoix a souligné les 15 ans d'implication bénévole d'un citoyen de municipalité lors de son assemblée annuelle le 9 juin dernier;

CONSIDÉRANT que cet organisme soutien la cause des hommes et des familles vivant certaines difficultés;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Nicole Boudreault Côté et résolu à l'unanimité de Conseillers et des Conseillères présents :

DE FÉLICITER M. Joseph-Louis Girard pour son implication et son engagement bénévole au SHIC de Charlevoix depuis 15 ans.

16 – INVITATION AU COLLOQUE DE ZONE DE L'ADMQ

RÉSOLUTION 2016-08-3219

CONSIDÉRANT la tenue du colloque de l'ADMQ les 22 et 23 septembre 2016;

CONSIDÉRANT que le colloque se tiendra cette année à l'Auberge du Couvent de Saint-Casimir dans le comté de Portneuf;

CONSIDÉRANT un coût de 200\$ pour les repas, les ateliers et les visites;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Alexandre Girard et résolu à l'unanimité de Conseillers et des Conseillères présents :

D'AUTORISER la directrice générale Madame Marcelle Pedneault à assister à ce colloque au coût de 200.00\$, de payer les frais inhérents à ce colloque et d'autoriser le paiement.

17 – RÉSOLUTION AU MTQ POUR ÉLARGIR LA ZONE DE 50 KM/HEURE SUR LE RANG 2

RÉSOLUTION 2016-08-3220

CONSIDÉRANT que le Conseil municipal désire élargir la zone de 50 km/heure jusqu'en haut de la côte sur le rang 2;

CONSIDÉRANT que des démarches ont déjà été faites afin de constater la problématique de la vitesse excessive dans ce secteur;

CONSIDÉRANT que des automobilistes circulent en bas de la côte à des vitesses dépassant largement la limite permise de 50 km/heure;

CONSIDÉRANT que cette problématique est récurrente depuis plusieurs années;

CONSIDÉRANT que la municipalité a déjà adressé des demandes en ce sens au MTQ notamment en février 2014;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Joseph-Louis Girard et résolu à l'unanimité de Conseillers et des Conseillères présents :

DE DÉPOSER une nouvelle demande au Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports afin d'élargir la zone où la vitesse permise serait de 50 km/heure jusqu'en haut de la côte à l'entrée du village de Notre-Dame-des-Monts sur le rang 2.

18 – MANDAT À PAGÉ-LECLAIR, SOCIÉTÉ D'ARPENTEURS-GÉOMÈTRES POUR L'EMPRISE EN FAÇADE DU 61 RUE NOTRE-DAME

RÉSOLUTION 2016-08-3221

CONSIDÉRANT un prix reçu pour la réalisation d'un plan de levé en façade d'une partie du lot 126 de la rue Notre-Dame;

CONSIDÉRANT que ces travaux consistent en :

- Préparation technique et recherches au registre foncier;
- Levé du mur et levés fonciers requis pour déterminer les limites de l'emprise de la rue Notre-Dame;
- Calculs techniques;
- Analyse de titres et analyse foncière pour fins de détermination de l'emprise;
- Production d'un plan montrant la position du mur et autres infrastructures à proximité par rapport à la limite d'emprise;
- Vérification et contrôle de qualité.

CONSIDÉRANT un prix de 2 258\$ plus les taxes applicables pour effectuer ce travail.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Isabelle Vézina et résolu à l'unanimité de Conseillers et des Conseillères présents :

D'ACCEPTER le prix de 2 258\$ plus les taxes applicables de Pagé-Leclair, société d'arpenteurs-géomètres pour la réalisation d'un plan de levé en façade d'une partie du lot 126 au 61 rue Notre-Dame et d'autoriser le paiement.

19 – INVITATION AU 1^{er} TOURNOI DE GOLF DE LA CTAQ

RÉSOLUTION 2016-08-3222

CONSIDÉRANT une invitation de la Coopérative des Techniciens Ambulanciers du Québec à l'occasion de son premier tournoi de golf qui se tiendra le vendredi 26 août au club de golf Le Loup de Baie-Saint-Paul;

CONSIDÉRANT que le but de cet événement est d'amasser des fonds pour acheter des défibrillateurs externes automatisés (DEA) et d'en faire don dans la région de Charlevoix;

CONSIDÉRANT un coût de 85\$ pour ce tournoi de golf;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Nicole Boudreault Côté et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'INSCRIRE la Mairesse, Madame Mélissa Girard pour ce tournoi qui se tiendra le 26 août 2016 au coût de 85\$ et d'autoriser le paiement.

20 – RÉPARATIONS À EFFECTUER SUR LE CAMION INCENDIE

RÉSOLUTION 2016-08-3223

CONSIDÉRANT une liste de réparations à effectuer sur le camion incendie de la municipalité;

CONSIDÉRANT que le camion incendie doit être en état de marche 24 heures sur 24;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marie-Claude Gilbert et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'EFFECTUER les réparations suivantes sur le camion incendie et d'autoriser le paiement de ces dépenses:

- Remplacer les batteries;
- Réparer la flûte;
- Acheter un nouveau crochet qui sera installé dans la cabine;
- Vérifier le témoin lumineux qui allume de façon irrégulière.

21- RÉNOVATION DE LA GALERIE ARRIÈRE DU BÂTIMENT DE LA PATINOIRE

RÉSOLUTION 2016-08-3224

CONSIDÉRANT que le muret situé à côté du bâtiment de la patinoire sera refait bientôt;

CONSIDÉRANT que la galerie arrière nécessite des réparations;

CONSIDÉRANT que la galerie arrière doit être en bon état puisque reliée à la sortie d'urgence;

CONSIDÉRANT un coût de 500\$ en matériaux pour que la galerie soit refaite par les employés municipaux;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Isabelle Vézina et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'AUTORISER un montant de 500\$ pour refaire la galerie arrière du bâtiment de la patinoire et d'autoriser le paiement.

22- PIQUETAGE D'UN TERRAIN DE LA RUE DU JARDIN

RÉSOLUTION 2016-08-3225

CONSIDÉRANT une demande d'une citoyenne à propos des bornes situées sur le terrain acheté de la municipalité;

CONSIDÉRANT que la municipalité lui a vendu un terrain borné;

CONSIDÉRANT que des bornes sont absentes et que la citoyenne désire connaître l'étendue exacte de son terrain;

CONSIDÉRANT un prix reçu de Pagé-Leclair, Société d'arpenteurs-géomètres de 630\$ pour effectuer le travail;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marie-Claude Gilbert et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE MANDATER la Société d'arpenteurs-géomètres, Pagé-Leclair pour un montant de 630\$ plus les taxes applicables afin de délimiter adéquatement le lot 151-50 et d'autoriser le paiement.

23 - VARIA

23 A) OFFRE DE SERVICE POUR LE DOSSIER DU RANG CHICAGO EST

Ce point est reporté

23 B) RENOUVELLEMENT DE LA CARTE DE MEMBRE DE CIHO FM

RÉSOLUTION 2016-08-3226

CONSIDÉRANT la demande de renouvellement de carte de membre CIHO pour 2016-17;

CONSIDÉRANT que l'adhésion offre une opportunité d'avoir accès à une banque de 15 occasions de 30 secondes publicitaires afin de faire la promotion de la municipalité;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Nicole Boudreault Côté et résolu à l'unanimité de Conseillers et des Conseillères présents :

D'ACHETER une carte de membre corporative de CIHO FM Charlevoix au coût de 250.00\$ taxes incluses pour l'année 2016-17 et d'autoriser le paiement.

23 C) TRAVAUX DE FINITION POUR LE TERRAIN DE SOCCER

RÉSOLUTION 2016-08-

Ce point est reporté

23 D) ACHAT DE PANNEAUX DE SIGNALISATION

RÉSOLUTION 2016-08-3227

CONSIDÉRANT un besoin pour ajouter des panneaux de signalisation sur des routes de la municipalité;

CONSIDÉRANT que la municipalité souhaite ajouter des panneaux STOP dans la rue du Jardin et à l'intersection de la rue de la Forêt et du rang Ste-Philomène;

CONSIDÉRANT que des panneaux de signalisation indiquant une limite de vitesse devront être installés bientôt sur la rue de la Forêt et sur la rue Notre-Dame;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Isabelle Vézina et résolu à l'unanimité de Conseillers et des Conseillères présents :

D'ACHETER les panneaux de signalisation nécessaires qui seront installés sur la rue du Jardin, la rue de la Forêt, la rue Notre-Dame et ailleurs sur les routes de la municipalité et d'autoriser le paiement.

23 E) RÉPARATION À EFFECTUER SUR LE CAMION 6 ROUES

RÉSOLUTION 2016-08-3228

CONSIDÉRANT que l'embrayage du camion 6 roues de la municipalité n'a jamais été changé;

CONSIDÉRANT des signes d'usure de l'embrayage;

CONSIDÉRANT des prix reçus pour remplacer l'embrayage du camion;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Nicole Boudreault Côté et résolu à l'unanimité de Conseillers et des Conseillères présents :

D'ACCEPTER le prix de 787,12\$ taxes incluses du garage Écomécanique ME pour la réparation de l'embrayage du camion et d'autoriser le paiement.

23 F) ENTENTE ENTRE M. GRÉGOIRE GUAY ET M. JONATHAN GUAY POUR LES TRAVAUX DU MURET AU 61 RUE NOTRE-DAME

RÉSOLUTION 2016-08-3229

CONSIDÉRANT que le muret situé au 61 rue Notre-Dame doit être refait;

CONSIDÉRANT qu'une entente doit être signée avec les propriétaires concernés pour permettre la réalisation des travaux et éviter les conflits futurs;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Joseph-Louis Girard et résolu à l'unanimité de Conseillers et des Conseillères présents :

D'AUTORISER la directrice générale à signer une entente avec les 2 propriétaires concernés afin de permettre les travaux de remplacement du muret situé au 61 rue Notre-Dame.

24 – COMPTES À RATIFIER DE JUILLET 2016

RÉSOLUTION 2016-08-3230

ATTENDU QUE la Directrice générale produit à ce conseil la liste des chèques à ratifier comme suit :

Fonds d'administration :	13 457,25\$
Eau potable :	<u>322,82 \$</u>
Total :	13 780,07\$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alexandre Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères :

QUE ce Conseil ratifie la liste des chèques telle que ci-dessus décrite.

CERTIFICATS DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT NUMÉROS 1737-1739-1741-1742-1743-1746-1747-1748-1751-1752-1753.

25 – COMPTES À PAYER DE JUILLET 2016

RÉSOLUTION 2016-08-3231

ATTENDU QUE la directrice générale produit à ce Conseil l'analyse détaillée des comptes à payer de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts pour le mois de juillet 2016 :

Fonds d'administration :	72 345,79 \$
Eau potable :	<u>103,02 \$</u>
TOTAL :	72 448,81 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Marie-Claude Gilbert et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE ce Conseil accepte la liste des comptes à payer pour le mois de juillet 2016 au montant de \$ et autorise la Directrice générale à procéder au paiement des comptes au montant de 72 448,81\$;

QUE cette liste remplit l'obligation de l'article 7.3 du règlement numéro 225-08.

26 – SALAIRES DU MOIS DE JUILLET 2016

RÉSOLUTION 2016-08-3232

ATTENDU QUE la Directrice générale produit à ce Conseil le coût des salaires de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts pour le mois de juillet 2016 au montant de 15066.02\$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Nicole Boudreault Côté et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE ce Conseil ratifie les salaires payés pour le mois de juillet 2016 au montant de 15 066.02\$.

CERTIFICATS DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT NUMÉROS 1736-1740-1744-1745-1749-1750-1754-1755.

27 – RAPPORT DE LA MAIRESSE, DES CONSEILLERS ET DES CONSEILLÈRES

La Mairesse et les conseillers (ères) font leur rapport.

28 – PÉRIODE DE QUESTIONS ALLOUÉE AUX CONTRIBUABLES

29 – LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION 2016-08-3233

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Isabelle Vézina et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE la séance soit levée. Il est 19 heures 57.

Mélissa Girard
Mairesse

Marcelle Pedneault
Directrice générale

La mairesse déclare ne pas utiliser son droit de veto et que sa signature du présent p.v. signifie que chacune des résolutions sont réputées être signées individuellement. Le présent procès-verbal est sujet, conformément à l'article 201 du Code municipal, à l'approbation par le conseil municipal, ce qui implique que son contenu peut être modifié lors de cette approbation prévue à la séance du conseil municipal du 12 septembre 2016.

En conséquence, soyez avisé que toute mention indiquée au procès-verbal qui précède est sujette à modification lors de cette approbation.